



## Séance 2 : Introduction générale (Suite et fin)

**Durée: 2h**

- I. Naissance de la Francophonie linguistique
- II. Les pères fondateurs de la Francophonie
- III. La Francophonie avant l'ACCT/ 1926-1969
- IV. Valeurs et idéologies de la Francophonie
- V. Exercice 02

**Enseignant :**

**Souleymane NDIAYE**

**SZTE-AJK-NRTI**



## LA FRANCONPHONIE AVANT L'ACCT

Aujourd'hui, il est impossible de parler de la Francophonie sans évoquer certaines associations ou institutions intergouvernementales qui ont existé avant 1970 et constituent des piliers forts et essentiels pour la Francophonie institutionnelle actuelle.

Déjà, durant la période coloniale, des associations regroupant des intellectuels, des professionnels, des institutions étatiques ont vu le jour. Ce présent cours s'intéresse de quelques unes d'entre elles. D'autres associations comme l'UPF (Union internationale de la Presse Francophone, 1950), ont vu le jour entre 1926 et 1960, date à laquelle la première institution intergouvernementale francophone fut créée et regroupant les ministres de l'Education nationale : La CONFEMEN (Conférence des Ministres de l'Education ayant le partage le français a été créée en 1960. elle a son siège à Dakar.

L'an **1926** marque la naissance d'une des premières organisations francophones. Il s'agit de l'association regroupant les écrivains d'expression française qui a donné plus tard ADELFI (Association des Ecrivains de la Langue Française).

**1961**: Association des Université partiellement ou entièrement de langue française (AUPLF). Elle a été créée en 1961 et est remplacée par l'Agence universitaire francophone (AUF) depuis 1998. Elle a son siège à Montréal.

**1967** : Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) :

Léopold Sédar Senghor a joué un rôle considérable pour la mise en place d'une structure regroupant les parlementaire francophones : « Ce sont les peuples qui, par l'intermédiaire de leurs élus, pousseront les gouvernements à aller de l'avant. Il faudrait réunir, dans une association interparlementaire, les parlements de tous les pays où l'on parle le français. » disait-il. Aujourd'hui elle est remplacée par l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) depuis 1997. Elle a son siège à Paris. Elle a été à l'initiative de la création de l'ACCT.

- En 1969 : deux structures voient le jour.

Il s'agit d'abord de la CONFEJES (Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays francophones) qui a son siège à Dakar. L'autre est la fédération Internationale des Professeurs de Français. (F.I.P.F) qui a son siège à Paris.

### LES VALEURS ET IDEOLOGIES DE LA FRANCOPHONIE

La Francophonie, s'identifie comme une organisation internationale rapprochant les peuples de différents horizons de la planète. Ce rapprochement des peuples, véhicule des messages de paix, de justice et de solidarité. Ainsi, l'organisation mobilise ses acteurs pour de la diversité culturelle et linguistique. Ce qui explique les objectifs et les missions qu'elle s'est fixée.

La devise la Francophonie porte et véhicule un message fort qui condamne toute sorte de discrimination et promeut la solidarité et la coopération entre ses membres.

## Devise de la Francophonie

La Francophonie a adopté depuis 1970 la devise : **Egalité- Complémentarité-Solidarité**. En conformité avec sa devise, l'organisation véhicule des valeurs basées sur la solidarité, la diversité, le multilinguisme

(Source OIF)

## Objectifs de la Francophonie

### Les objectifs de la Francophonie

Les objectifs de la Francophonie sont consignés dans sa Charte :

instauration et développement de la démocratie

prévention, gestion et règlement des conflits, et soutien à l'État de droit et aux droits de l'Homme

intensification du dialogue des cultures et des civilisations

rapprochement des peuples par leur connaissance mutuelle

renforcement de leur solidarité par des actions de coopération multilatérale en vue de favoriser l'essor de leurs économies

promotion de l'éducation et de la formation.

(Source OIF)

## Missions de la Francophonie

Les missions de la Francophonie sont définies dans un Cadre stratégique :

Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique

Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme

Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche

Développer la coopération au service du développement durable

(Source OIF)



*Jelen tananyag a Szegedi Tudományegyetemen készült az Európai Unió támogatásával. Projekt azonosító: EFOP-3.4.3-16-2016-00014*

**Place de la Francophonie dans le monde  
Année universitaire 2018-2019**

La Francophonie institutionnelle doit son succès à son héritage , qui au cours des années s'est renforcé avec de nouvelles dispositions lui permettant de faire face à de nombreux défis.

Son histoire et ses idéologies constituent l'essence sa structuration organisationnelle ainsi que son action.

